

## **EXTRAIT du REGISTRE** **des Délibérations du Conseil Municipal**

**OBJET** : Acquisition par la commune de différentes parcelles cadastrées sur la commune déléguée de Thézillieu

Séance du 29 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf septembre, à dix-neuf heures et quatre minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du Conseil Municipal en mairie de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt-trois septembre deux mille vingt et un.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents : 20** Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BORGEOT, Didier BOURGEAIS, BROCHET Olivier, Gérard CHAPUIS, Bernard CORTINOVIS, Jean Michel CYVOCT, Solange DOMINGUEZ, Jacques DRHOVIN, Philippe EMIN, Gaëlle FORAY, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Alain MASSIRONI, Stéphanie PERNOD BEAUDON, Nicole ROSIER,

**Membres absents excusés avec pouvoir : 4** Corinne BOYER (pouvoir à Madame Gaëlle FORAY), Christine MARTINE (pouvoir à Monsieur Gilbert LEMOINE), Eliane MERMILLON (pouvoir à Monsieur Jacques FUMEX), Marie-H. PERILLAT (pouvoir à Monsieur Sébastien BEVOZ)

**Membres absents excusés, sans pouvoir : 5** Humbert CRETIER, Maria GUILLERMET, Stéphane LYAUDET, Jessie MARIN, Sonia ZANI

**Secrétaire de séance** : Mme Claire BILLON-BERTHET

**Soit : 20 présents et 4 pouvoirs**

Annule et remplace la délibération 2020 – 163 du 25 novembre 2020

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération 2020-163 concernant la vente de différentes parcelles sur la commune déléguée de Thézillieu par plusieurs propriétaires.

Cette délibération étant incomplète, Monsieur le Maire demande au conseil de délibérer en précisant que les acquisitions sont faites au profit des sections de la commune déléguée de Thézillieu.

➤ Pour la Section Sainte Blaizine :

- Parcelle WP n°14 située au lieu-dit « Combe Joutherland » boisée d'une superficie de 1 ha, 32 a, 17 ca, appartenant à Monsieur MIGUET Célestin pour un montant de 1 500 € ;
- Parcelle C n°768 située au lieu-dit « sous Gervais » boisée d'une superficie de 46 a 90 ca, appartenant à Madame ROMANET Josette pour un montant de 300 € ;

➤ Pour la Section Genevray :

- Parcelle VH n°43 située au lieu-dit « sous ravière » boisée d'une superficie de 17 a 22 ca, appartenant à Madame GUY Janine pour un montant de 47 €

Accusé de réception en préfecture  
001-200086122-20210929-DE-2021-116-DE  
Date de télétransmission : 07/10/2021  
Date de réception préfecture : 07/10/2021

➤ Pour la section Thézillieu Ponthieu :

- Parcelle G n° 626 au lieu-dit « sous ravière » boisée d'une superficie de 1 ha 38 a 20 ca, appartenant à Madame GUY Janine pour un montant de 378 € ;
- Parcelle G n° 627 au lieu-dit « sous ravière » d'une superficie de 10 a 97 ca, appartenant à Madame GUY Janine pour un montant de 30 € ;
- Parcelle G n° 51 au lieu-dit « Sous la Rose » boisée d'une superficie de 52 a 99 ca, appartenant à Madame GUY Janine pour un montant de 145 € ;

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur l'acquisition de ces parcelles pour un montant total de 2 400 €.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,**

- **ACCEPTE** les acquisitions suivantes comme indiquées ci-dessous :

➤ Pour la Section Sainte Blaizine :

- Parcelle WP n°14 située au lieu-dit « Combe Jouthrand » boisée d'une superficie de 1 ha, 32 a, 17 ca, appartenant à Monsieur MIGUET Célestin pour un montant de 1 500 € ;
- Parcelle C n°768 située au lieu-dit « sous Gervais » boisée d'une superficie de 46 a 90 ca, appartenant à Madame ROMANET Josette pour un montant de 300 € ;

➤ Pour la Section Genevray :

- Parcelle VH n°43 située au lieu-dit « sous ravière » boisée d'une superficie de 17 a 22 ca, appartenant à Madame GUY Janine pour un montant de 47 €

➤ Pour la section Thézillieu Ponthieu :

- Parcelle G n° 626 au lieu-dit « sous ravière » boisée d'une superficie de 1 ha 38 a 20 ca, appartenant à Madame GUY Janine pour un montant de 378 € ;
- Parcelle G n° 627 au lieu-dit « sous ravière » d'une superficie de 10 a 97 ca, appartenant à Madame GUY Janine pour un montant de 30 € ;
- Parcelle G n° 51 au lieu-dit « Sous la Rose » boisée d'une superficie de 52 a 99 ca, appartenant à Madame GUY Janine pour un montant de 145 € ;

- **PRECISE** que les frais de notaires seront à la charge de la commune de Plateau d'Hauteville.
- **AUTORISE** le maire à signer tout document devant intervenir à cet effet
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN



Accusé de réception en préfecture  
001-200086122-20210929-DE-2021-116-DE  
Date de télétransmission : 07/10/2021  
Date de réception préfecture : 07/10/2021